

Quel avion de chasse pour la Belgique ? Ça vole entre le « Seize » et la N-VA

► F-35, Eurofighter ou Rafale ? La Belgique doit renouveler sa flotte.
► Le ministre de la Défense, Steven Vandeput (N-VA), exclut l'avion français, provoque l'ire de Charles Michel, puis se ravise.
► On frôle la crise politique.

Le choix d'un nouvel avion de chasse pour notre force aérienne plonge la suédoise dans l'embarras, tout près de la crise politique.

Résumons : nos F-16 sont vieux, il faudra les remplacer, nous devons choisir entre le F-35 du groupe américain Lockheed Martin et l'Eurofighter Typhoon du consortium européen BAE Systems (les deux sont concurrents après avoir répondu à l'appel d'offres), sans oublier le Rafale français, cela dans le cadre d'un « partenariat stratégique » associant la France et l'Allemagne (là, on est hors appel d'offres).

L'attribution de ce marché qui pèse 15 milliards d'euros agite le gouvernement fédéral. En son sein, le ministre de la Défense, Steven Vandeput, avec lui la N-VA, et l'état-major de la Force aérienne (muet mais pas discret) penchent pour le F-35 américain, en continuation pratico-pratique du F-16,

bien dans la ligne Otan, et parce qu'il n'est pas français – un argument auquel les nationalistes flamands ne sont pas insensibles.

Une gifle à Charles Michel

Steven Vandeput pense ça très fort. Il s'est déjà exprimé plus ou moins nettement à ce propos. Mais jamais comme il le faisait vendredi matin dans les colonnes du quotidien *De Morgen*, où il estimait que la proposition française était... « exclue ». Une gifle à Charles Michel, lequel soutenait encore il n'y a pas plus tard qu'une semaine, à l'issue du Conseil des ministres rue de la Loi, que les trois options restent en lice, que la décision sera collective, qu'elle sera le fait du gouvernement, et qu'il a la maîtrise du calendrier.

Le « Seize » n'a pas laissé passer. Charles Michel a tonné. Steven Vandeput a été « rappelé à l'ordre ». Le porte-parole du Premier ministre a expliqué à l'agence Belga qu'il n'y avait rien de neuf

sous le soleil et que la décision sera prise « au sein du gouvernement et nulle part ailleurs, comme prévu ». Steven Vandeput s'est exécuté aussitôt en marche arrière. Une courbe rentrante. Un repli stratégique, plutôt. Car au fond, on le sait, pour lui, la messe est dite : le F-35 est tout indiqué, le Rafale, c'est non.

Contacté vendredi après-midi, Peter De Roover, chef de groupe N-VA à la Chambre, nous expliquait : « La procédure doit être respectée. Nous avons dit et répété, en Conseil des ministres récemment, que ce sera une décision gouvernementale. Tous les partenaires de la majorité sont d'accord là-dessus, dont la N-VA, nous poursuivons, nous serons corrects, pas de souci. » Le même précisait quand même : « Mais n'oublions pas qu'il y a eu un compromis au sein du gouvernement, qui travaille sur la base d'un appel d'offres, ça reste la voie à suivre. On ne change pas les règles au milieu du jeu... » Lisez : le Ra-

rétroactes Prendre en compte ou pas le

Le dossier du remplacement des 54 F-16 vieillissants de la force aérienne belge est entré dans sa phase finale. La semaine dernière, le Premier ministre Charles Michel a annoncé qu'un choix serait posé pour le mois d'octobre. Pas étonnant dès lors que des tensions s'expriment au sein de la majorité puisque deux tendances s'opposent depuis le début du marché quant à la préférence pour l'avion à choisir.

En février dernier, les deux candidats encore officiellement en lice pour le remplacement des chasseurs-bombardiers ont renoncé leur offre. La candidature des Rafale français a été renoncée parallèlement. Elle se présente sous forme d'un partenariat stratégique entre les armées belge et française, offrant notamment l'accès gratuit à la formation des pilotes, à la maintenance des avions et à une imposante bibliothèque de données relatives à la guerre électronique. Un plus en vue

de la construction d'une Europe de la Défense, selon la France. Seuls sont donc encore officiellement en lice l'Eurofighter de BAE Systems, porté par les Britanniques, et le F-35 de Lockheed Martin, des

Etats-Unis.

Depuis le début, le F-35 est présenté comme le grand favori, notamment au sein des pilotes

Le processus a été entamé en mars 2017 par le gouvernement Michel qui a lancé un appel d'offres pour remplacer les 54 F-16 de la force aérienne par 34 chasseurs-bombardiers. Cinq candidats figuraient sur la ligne de départ mais Boeing et son F-18, la Suède et son Gripen se sont retirés en avril et juillet dernier, estimant que les dés étaient pipés en faveur du F-35. Depuis février, il reste donc les trois avionneurs précités. L'Accap, un

comité d'experts, a décortiqué les deux dossiers reçus durant plusieurs semaines. Au terme de ce travail, il a présenté, voici un mois, une note à Steven Vandeput, le ministre N-VA de la Défense, dans laquelle le F-35 se place en première position, devant l'Eurofighter. Il revient désormais au ministre de transmettre, à son tour, le dossier au gouvernement fédéral. C'est à lui seul qu'il reviendra de trancher.

Outre les « retours économiques » – estimés à 20 milliards par les Français et les Britanniques – que l'un ou l'autre choix va apporter aux entreprises belges, l'option du F-35, de l'Eurofighter ou du Rafale aura également un impact sur la position stratégique future de la Défense belge à l'échelle planétaire.

Depuis le début de la procédure, le F-35 est présenté comme le grand favori, notamment au sein des pilotes. Il aurait les faveurs de la N-VA qui aurait une vision « otafale est hors appel d'offres, donc hors compétition.

Retour au point de départ

On revient au nœud gordien : le Premier ministre soutient, lui, que le jeu reste ouvert, avec ses trois options. Dans son camp, certains libéraux-réformateurs (pas Charles Michel, ni Didier Reynders, ministre des Affaires étrangères en contact avec les possibles futurs partenaires français et allemands, qui ne s'avancent pas en public ni en coulisses) ne cachent pas que la française a leur préférence, qu'elle serait politiquement signifiante – l'Europe passe avant les États-

Unis. Certains croient même savoir que Charles Michel, confie-t-on dans la majorité, a « booké » informellement avec Manuel Macron. Pure rumeur. Les partisans du Rafale renvoient encore à la guerre commerciale déclenchée par l'ad-

ministration Trump, qui agresse l'Union européenne : dans ces conditions, choisir le F-35, ce serait se coucher. Voilà pour les arguments des un peu bleus-blancs-rouges. Reste que la piste F-35 et Otan est, elle, toute prête et toute droite.

Le calendrier est le suivant : l'appel d'offres arrive à échéance mi-octobre, l'Otan veut que le gouvernement belge prenne ses responsabilités. S'il ne décide pas ? Re-appel d'offres. Au passage, le Rafale pourra revenir dans la course à part entière... Quoi qu'il en soit, dans ce cas, ce sera le prochain gouvernement qui tranchera.

En attendant, ça sent le soufre. Ajoutez l'effet campagne électorale. La N-VA est au taquet. C'est un sujet de rupture potentielle. Là, la suédoise tient le coup. ■

DAVID COPPI

UN CALENDRIER QUI A PRIS DU RETARD

17 mars 2017

Publication de l'appel d'offres pour le remplacement des F-16.

Avril 2017

Lockheed Martin livre de nouveaux calculs à l'armée belge qui laissent entendre que la durée de vie des chasseurs belges peut être prolongée.

Mai 2017

Un colonel propose d'informer le ministre de la Défense mais en est interdit par sa hiérarchie.

7 septembre 2017

Réception des offres des candidats.

14 février 2018

Réception des meilleures offres des candidats encore en lice. Lockheed Martin et BAE Systems rentrent une offre pour le F-35 et l'Eurofighter. La France propose, hors appel d'offres, un partenariat stratégique à la Belgique avec le Rafale.

20 mars 2018

La presse et le ministre sont informés de l'existence du rapport de Lockheed.

15 juin 2018

Le Premier ministre Charles Michel annonce que le gouvernement étudiera l'offre du Rafale avec celles du F-35 et de l'Eurofighter.

Octobre 2018

Le gouvernement devrait rendre sa décision quant au candidat choisi à la veille d'un sommet de l'Otan.

2023

Retrait des premiers F-16 et réception des premiers nouveaux chasseurs-bombardiers.

2030

Tous les nouveaux chasseurs-bombardiers doivent être opérationnels.

F.DE.

alliés L'Otan espère une décision « le plus rapidement possible » en 2018

C'est peu dire que l'interview du ministre de la Défense dans *De Morgen* a quelque peu joué les trouble-fête. Ce vendredi, une « réunion de travail » à haute visibilité était prévue entre le Premier ministre et le n°1 de l'Otan, Jens Stoltenberg, pour faire le point, moins de trois semaines avant un sommet crucial de l'Alliance atlantique, en présence de l'imprévisible Donald Trump. Une conférence de presse commune entre les deux hommes devait s'ensuivre, à laquelle allaient assister les ministres des Affaires étrangères et de la Défense – il n'en a rien été, mais l'on a retrouvé Didier Reynders et Steven Vandeput peu après, pour... l'inauguration officielle

des nouveaux (et vastes) locaux de la représentation permanente de la Belgique, logée au troisième étage du QG flambant neuf de l'Otan.

Les pendules à l'heure

Au point presse, le Premier ministre a remis les pendules à l'heure, après la « sortie » médiatique de son ministre. L'entretien avec Stoltenberg a été « l'occasion d'expliquer les procédures en Belgique en lien avec le dossier des F-16 », a annoncé le chef du gouvernement. Et comme Charles Michel l'avait déjà annoncé vendredi dernier à l'issue du Conseil

des ministres, trois points restent examinés par le gouvernement, épaulé pour trancher par un groupe d'experts intercabinets (soit sept experts, nous dit-on).

La question de la prolongation ou non des F-16 reste ouverte (mais, selon nos informations, ce scénario est quasi écarté). Les deux offres remises dans le cadre de l'appel d'offres (le F-35 américain et l'Eurofighter britannique) restent valables jusqu'en octobre (à moins d'être prolongées par les candidats) – la « deadline » pour trancher n'est donc pas le sommet de l'Otan en juillet. Et la « proposition française », qui formule « l'hypothèse d'un partenariat stratégique, y compris avec l'Allemagne », doit également être étudiée, assure le Premier ministre.

Charles Michel n'évoque pas de date-butoir pour décider, sur les trois points. Dans son entourage, on assure que la préférence va pour une décision avant la fin de la législature en mai 2019, mais pas « à n'importe quel prix ni à pile ou face ». Stoltenberg confirme que la date du sommet n'est pas un ultimatum... mais, que ce soit à l'été « ou plus tard cette année », le « SecGen » espère une décision « le plus rapidement possible »... en 2018. « Nous travaillons dur pour faire les bonnes analyses et prendre la décision sur base des bonnes

informations », affirme le chef du gouvernement.

« Je salue la décision de la Belgique de moderniser sa force aérienne, a souligné Stoltenberg. C'est important pour la Belgique mais aussi pour l'Otan : pour la participation à des missions et opérations de l'Alliance. Ce qui compte, c'est que la Belgique acquière des avions nouveaux, modernes, capables et interopérables avec les autres jets de l'Otan. Mais ce n'est pas à nous d'indiquer quel type d'avion choisir. » « Ce qui compte pour l'Otan, c'est l'interopérabilité », insiste Michel (ce qui semble en tout cas exclure les « vieux F-16 »).

Le Premier ministre souligne que son gouvernement entend à la fois mobiliser davantage de ressources financières, investir dans des capacités et renforcer la présence militaire belge « sur le terrain, en Afghanistan et en Irak ». « On a décidé de cesser les coupes avant même l'élection de Donald Trump ! », observe Michel. Et décidé d'investir, non seulement dans les avions de chasse, mais aussi dans de nouvelles frégates et du matériel roulant blindé.

Stoltenberg remercie

Jens Stoltenberg « remercie la Belgique » pour sa présence continue dans le bourbier af-

ghan, pour sa participation au bataillon avancé déployé à l'Est, en Lituanie, et pour ses contributions à la police des airs des pays Baltes, titillés par des appareils russes. « On fait souvent référence au pourcentage du PIB consacré à la Défense, mais on fait beaucoup plus. Il faut voir aussi le partage équitable du risque. En matière de participation aux tâches, nous affichons un très bon bilan », plaide Steven Vandeput. Le Premier ministre comme le secrétaire général reconnaissent qu'à côté des efforts budgétaires, il faut également prendre en compte les capacités et les participations aux missions de l'Alliance.

Les pays de l'Otan se sont engagés en 2014 à porter en dix ans la part de leur budget consacré à la Défense en est loin, autour de 0,9 %, en queue de peloton. Le président des États-Unis met la pression maximale sur les Alliés depuis son entrée à la Maison-Blanche : fini de bénéficier du « parapluie » US sans payer « une part équitable du fardeau ». La riche Allemagne (1,3 %) est particulièrement dans le collimateur de Donald Trump.

Le « partage du fardeau » figurera en bonne place au menu du sommet, a rappelé le « SecGen ». « La bonne nouvelle, c'est que les

Alliés européens et le Canada ont tourné la page. Tous les Alliés (NDLR: des États-Unis) ont stoppé les coupes (dans les budgets de défense) et tous les Alliés ont commencé à augmenter (leurs dépenses) et davantage d'Alliés consacrent 2% de leur PIB à la Défense», rappelle Stoltenberg.

Et la Belgique? « Je salue les progrès que nous constatons aussi en Belgique. La Belgique a stop-

pé les coupes dans les dépenses de défense et nous constatons aussi une certaine augmentation », indique le n°1 de l'Otan. Avant d'ajouter: « Mais j'encourage la Belgique à en faire plus, à augmenter ses dépenses et à investir dans de nouvelles capacités, tant dans de nouveaux navires de guerre que dans de nouveaux avions de combat. »

L'environnement géopolitique rend évidemment la décision

« post F-16 » encore plus délicate, avec un président bulldozer à la Maison-Blanche, un Brexit en cours et une Union européenne percluse de crises. Charles Michel s'est en tout cas fendu d'un plaidoyer pour ce « multilatéralisme » tant bafoué par Donald Trump. « Dans un moment où le multilatéralisme est mis sous pression (...), nous voulons réaffirmer la mobilisation de la Belgique à être enga-

gée en faveur du multilatéralisme (...) Nous serons au rendez-vous aux côtés de ceux qui pensent que le multilatéralisme apporte une valeur ajoutée dans le cadre d'une stratégie "win-win" (gagnant-gagnant). » ■

PHILIPPE RÉGNIER

► **P. 11 LES EFFORTS EUROPÉENS DANS LA DÉFENSE**

Rafale ? Un long débat

niste » de la place que notre armée doit occuper au sein du concert mondial. D'un autre côté, la proposition française séduit le MR afin de lancer la construction d'une Défense européenne, ce que permettrait la Rafale. C'est le même argument qu'utilisent les promoteurs britanniques de l'Eurofighter qui promettent que le chasseur et ses futures évolutions ne seront produits que sur le seul continent européen.

Chez les Français, la carte du partenariat franco-belge et ensuite européen est aussi un élément-clé. « Les États-Unis eux-mêmes disent que l'Europe doit organiser sa Défense, assénait Eric Trappier, PDG de Dassault Aviation, cette semaine. Il est temps de penser à la préparation de la construction de l'Europe de la Défense. Nous espérons que la Belgique fera partie des pays avec lesquels la France va construire cet avenir. La France et l'Allemagne

initient le projet Scaf qui est un système de défense européen comprenant notamment le successeur du Rafale. Un seul pays n'a peut-être pas les moyens de le faire mais à plusieurs, c'est possible. Si la Belgique choisit le Rafale, elle aura une place dans le développement du Scaf. Nous tenons à ce qu'elle y soit car c'est un pays fondateur de l'Europe. Il faut qu'elle soit aussi à la base de l'Europe de la Défense. L'Europe n'existera que si elle

possède et maîtrise les technologies de pointe. »

Chez les Français, la carte du partenariat franco-belge et ensuite européen est un élément-clé

Ce vendredi, ni Dassault ni les autorités françaises ne souhaitent réagir à la sortie médiatique de Steven Vandeput. « Il s'agit de politique intérieure », se contentait-on de déclarer tous azimuts.

Dans ses déclarations de ce vendredi, le ministre belge de la Défense affirmait ne pas encore avoir pu prendre connaissance de l'intégralité de l'offre française, soit 3.000 pages. C'est vrai. Il en connaît néanmoins la teneur. Avant la transmission de l'offre, un accord de non-divulgaration a été conclu entre toutes les parties impliquées dans le processus. Entre-temps, Steven Vandeput a reçu un condensé de l'offre et cette dernière lui a été détaillée par des émissaires du ministère français des Armées venus à Bruxelles. Et, depuis la déclaration de Charles Michel annonçant vendredi dernier qu'il comptait prendre en compte la proposition française, des responsables hexagonaux s'affairent à la transmission du dossier complet. Il devrait parvenir à Steven Vandeput dans les tout prochains jours. ■

FRÉDÉRIC DELEPIERRE